



Un an après une réforme qui a ouvert la porte à la financiarisation du secteur de la biologie médicale, le syndicat BIOPRAT interpelle le premier ministre sur la suite donnée aux mesures concernant les laboratoires indépendants dans le cadre du projet de réforme des professions réglementées.

Le syndicat Bioprat rappelle que la réforme de la biologie promue il y a un an a déjà été accompagnée de mesures de déréglementation ouvrant la profession aux financiers, tout en rendant l'exercice de la biologie insupportable pour les laboratoires indépendants, le tout sous le couvert de normes intenables destinées à libéraliser leur capital.

Ces dispositions aboutissent à un pillage en règle du secteur par les financiers qui, à des fins de rentabilité et de profit, transforment les laboratoires rachetés en coquilles vides, privés à la fois de moyens et de compétences, et incapables de réaliser la moindre analyse sur place, devenant de bombes à retardement sanitaires en cas des urgences.

La seconde vague de mesures envisagées dans le cadre du projet de réforme des professions réglementées ne fait qu'accroître ce pillage et expose de façon encore plus dramatique la santé du patient, puisqu'il est envisagé d'autoriser l'ouverture de laboratoires sans biologistes.

Le syndicat rappelle son opposition non seulement à ces nouvelles mesures, mais aussi à la réforme de la biologie qui ne peut être que néfaste en matière de santé publique. Il continue ainsi à demander sa modification dans l'intérêt du patient et de la profession.

Le syndicat Bioprat s'interroge sur les objectifs réels de réformes successives qui, d'un côté, facilitent l'entrée de financiers sans qualifications au sein d'une profession médicale, et de l'autre imposent des normes drastiques rendant insupportable l'exercice des professionnels diplômés.